

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 15 décembre 1903, M. Pollaco, choriste au théâtre de Monte Carlo, est autorisé à porter la médaille d'argent, fondée en souvenir du règne de l'Empereur Alexandre III, qui lui a été accordée par S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

De nouvelles chasses ont eu lieu, la semaine dernière, au Château de Marchais; parmi les hôtes de S. A. S. le Prince Albert, se trouvaient S. A. S. le Prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne; M. Mougeot, ministre de l'Agriculture; le docteur Pozzi et plusieurs autres invités.

M. Camille Blanc, président du Conseil d'administration de la Société des Bains de Mer, et M^{me} Camille Blanc sont de retour à Monte Carlo et ont repris leurs quartiers d'hiver en leur villa Varavilla.

Etaient, ces jours-ci, de passage dans la Principauté: M. l'enseigne de vaisseau Sauerwein, aide de camp de S. A. S. le Prince, et M. Batard-Razelière, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chargé de la direction des travaux du port de Monaco.

Le théâtre de Monte Carlo vient de reprendre avec un exceptionnel éclat un des ouvrages de répertoire léger d'opéras-comiques qui ont obtenu dans le monde entier la plus grande vogue et qui méritent de prendre place au rang des chefs-d'œuvre de ce genre. *La Fille de M^{me} Angot* a conservé, en effet, soit comme livret, soit comme partition, une fraîcheur et un brio véritablement étonnants. Il n'est que juste d'ajouter que l'excellence de l'interprétation et que le luxe de la mise en scène qui viennent d'en marquer la reprise sur notre scène ont beaucoup contribué à assurer le brillant succès qu'elle y a remporté.

M. Visconti, l'habile peintre-décorateur, au talent duquel on doit déjà tant de belles toiles de théâtre, a brossé pour la circonstance des décors ravissants, dont le premier en particulier — la place des Halles sous le Directoire — est une merveille de coloris, de composition et de reconstitution pittoresque du vieux Paris.

En tête de l'interprétation nouvelle du populaire opéra-comique de M. Charles Lecocq, il faut citer M^{lle} Jeanne Petit qui a été, comme chanteuse et comme comédienne, tout à fait de premier ordre dans le rôle gracieux de Clairette. Cette jeune divette a d'ailleurs triomphé l'an dernier dans ce même personnage au théâtre de la Gaîté de Paris, et aucune autre artiste ne pourrait

actuellement l'y égaler. Elle a dû bisser la plupart de ses couplets, et le public élégant qui, vendredi dernier, emplissait la salle Garnier ne lui a pas ménagé les bravos et les rappels.

A côté de cette interprète d'élite, M^{lle} Lesœur a été une fort digne et fort belle M^{lle} Lange; MM. Maurice Lamy, Rigaux et Poudrier ont avec distinction tenu les principaux rôles masculins; enfin tout un essaim de jolies femmes s'est fait admirer dans les nombreux petits rôles accessoires et anecdotiques de la pièce.

La valse entraînant du deuxième acte a été dansée par tous les artistes et par les dames du corps de ballet; mais c'est surtout au troisième acte que se sont distinguées nos mignonnes ballerines qui, en un divertissement comique fort habilement réglé par M^{me} Gedda, se sont fait chaleureusement applaudir.

Ajoutons que les chœurs et l'orchestre ont été parfaits, dirigés de main de maître qu'ils étaient par M. Désiré Thibault, ami personnel du compositeur Charles Lecocq, dont il a monté et dirigé *La Fille de M^{me} Angot* à sa création sur la scène des Folies-Dramatiques de Paris.

A l'occasion de la récente élection de leur nouveau président, M. Gaston Rebours, les membres de la *Estudiantina Monégasque* se sont réunis, jeudi dernier, en une soirée intime qui a eu lieu dans le local habituel des répétitions, et à laquelle avaient été invités M. le président de la Société des Régates et quelques amis.

Des compliments ont été présentés à M. Rebours par M. J. Vernetti, vice-président de la *Estudiantina*. Le nouveau président a répondu par une allocution, au cours de laquelle il a fait l'éloge de son regretté et dévoué prédécesseur, M. Bernard Treglia. A son tour, M. F. Bellini, directeur d'honneur, a prononcé quelques paroles pour féliciter la Société des progrès accomplis par elle et pour l'exhorter à persévérer dans la voie du travail qui est celle des succès artistiques.

Un vin d'honneur étant ensuite servi, M. Rebours a porté des toasts unanimement applaudis à S. A. S. le Prince et à la Famille Souveraine; à S. Exc. M. le Gouverneur Général; à S. G. M^{re} l'Evêque, président d'honneur de la Société; à M. le Maire de Monaco; enfin à tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de la *Estudiantina Monégasque*.

Avant de se séparer, M. Vernetti, au nom de tous les sociétaires, a bu à M. Rebours.

Ajoutons que le nouveau bureau de la *Estudiantina* est ainsi composé :

Président : M. Rebours Gaston ;
Vice-Présidents : MM. Porcheron Armand et Vernetti Joseph ;
Secrétaire Général : M. Franco Alfred ;
Secrétaire : M. Marquet Nicolas ;
Trésorier : M. Faraldo Camille ;
Archiviste : M. Giordano Ange ;
Conseillers : MM. Manetto Jean-Baptiste, Mazzin Joseph et Nizza Louis ;
Porte-drapeau : M. Martin Auguste.

PARTIE ARTISTIQUE

Directeur d'honneur : M. Bellini François ;
Directeur : M. Rizzi E. Alexandre ;
Sous-Directeur : M. Giordano Antoine.

Les leçons aux élèves seront données par le professeur De Rocchi.

Le concert classique de jeudi dernier, exclusivement consacré à Berlioz, fut un véritable événement artistique et l'une des plus brillantes manifestations musicales de la saison. Grâce à la beauté du programme, composé avec discernement, et grâce à la perfection de l'interprétation, la mémoire de l'illustre compositeur de la *Damnation de Faust* a été, une fois de plus, en notre pays, dignement glorifiée.

Nous entendimes tout d'abord *Waverley*, une page de jeunesse pleine de promesses, puis des fragments de *Roméo et Juliette*. L'assistance, très nombreuse, a religieusement écouté cette musique si suave et si passionnée, où Berlioz a superposé son génie à celui de Shakespeare.

On a surtout apprécié et applaudi la Tristesse de Roméo, la Fête chez Capulet et le prestigieux scherzo de la Reine Mab, enlevé avec une rare virtuosité par l'incomparable phalange orchestrale de Monte Carlo.

Des ovations enthousiastes saluèrent également l'exécution du *Carnaval Romain*, ouverture sonore et grouillante de mouvement, où Berlioz a dépeint d'une palette chatoyante la fête populaire, le brouhaha d'une foule en délire fêtant le Carnaval.

Venait ensuite *Tristia*, marche funèbre pour la dernière scène d'Hamlet, œuvre noble et pénétrante, puissante aussi, à laquelle les clameurs désespérées des chœurs, mêlées aux détonations des armes à feu, viennent ajouter une impression de grandeur saisissante. M. Jehin a dirigé cette page avec une autorité digne de tous les éloges, et *Tristia* a été longuement applaudi par les dilettantes.

Enfin signalons encore des fragments du ballet des *Troyens* et de la *Symphonie fantastique*, dont les accents étranges et démoniaques produisirent leur grand effet habituel.

Tel est le bilan de cette superbe matinée d'art dont le souvenir restera dans la mémoire des auditeurs de nos concerts, et au cours de laquelle triomphèrent le nom de Berlioz et le talent de ses interprètes.

La matinée théâtrale qu'un groupe d'amateurs avait organisé au profit des pauvres, dans la grande salle du Collège de la Visitation, et que nous avons annoncée dans notre précédent numéro, a eu lieu dimanche après-midi et a obtenu le plus vif succès. La salle était comble, et au premier rang de ce public de famille on remarquait nombre de notabilités locales. S. G. M^{re} l'Evêque de Monaco, qui avait bien voulu accorder son patronage à cette fête d'art et de charité, a daigné l'honorer de sa présence et a assisté à une partie du spectacle.

Le programme, composé d'un drame et d'une gentille petite comédie, a fait valoir le jeune talent

des amateurs auxquels étaient échus les principaux rôles. On a également goûté un intermède musical où s'est fait applaudir le violoniste Alliprandi. Une quête a été faite, pendant un entr'acte, pour les indigents au profit desquels était donnée cette attrayante matinée.

Une des personnalités artistiques les plus connues du Littoral et en particulier de Monte Carlo, M. Santino-Costa, vient de mourir à Nice, où ses obsèques ont eu lieu samedi matin au milieu d'une très nombreuse affluence d'amis. Ancien directeur de l'Opéra de Nice, M. Costa, dont la compétence musicale était fort appréciée, était en relations avec les plus célèbres virtuoses qui se sont fait entendre, en ces dernières années, à nos grands concerts d'hiver.

ARRÊTÉ

Nous, Maire de la ville de Monaco, Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de la Légion d'Honneur ;

Vu notre Arrêté en date du 8 octobre dernier ;
Vu le rapport de M. le Directeur des Travaux publics, en date du 15 décembre courant ;

Vu l'Ordonnance sur la Police générale en date du 6 juin 1867 (titre II, chapitre XII) ;

Considérant que les travaux de transformation du chemin de l'Inzerna en escalier nécessitent la prolongation de l'interruption momentanée de la circulation sur le dit chemin :

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — La circulation sur le chemin de l'Inzerna, situé entre le chemin frontière et le boulevard des Moulins, est interdite jusqu'au 31 janvier 1904.

ART. 2. — Le Directeur des Travaux publics, le Directeur de la Sûreté publique et le Commandant des Carabiniers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Monaco, le 21 décembre 1903.

Le Maire, C^{te} F. GASTALDI.

Dans ses audiences des 15 et 17 décembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Dalla Giustino Jean, né à Trévise (Italie) le 28 octobre 1869, serrurier, sans domicile fixe, quarante-cinq jours de prison pour voies de fait contre un agent de la force publique.

Benoît Jean, né à Grenoble (Isère), le 23 février 1865, colporteur, demeurant à Nice, un mois de prison et 25 francs d'amende pour colportage d'écrits sans autorisation.

Morscio Catherine, femme Ratti, née à Dolceacqua (Italie), le 19 juin 1859, commerçante à Monaco, pour introduction de viande en fraude, 5 francs d'amende, saisie la viande confisquée, déclaré le mari civilement responsable.

Vaccon Alphonse-Etienne, né à Marseille le 20 juin 1846, journalier, sans domicile fixe, un mois de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Bernard Félix-Pierre-Jules, né à Nantes (Seine-Inférieure), le 4 janvier 1868, mouleur, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, même délit.

Cinelli Louis, né à Lucca (Italie), en avril 1843, terrassier, demeurant à La Turbie, même délit et même peine.

Jeudi 24 décembre 1903, à 2 heures et demie

6^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

1. *La Grotte de Fingal*, ouverture.. Mendelssohn.
2. *Symphonie Aus der neuen Welt*... Dvorak.
(Du Nouveau Monde) (1^{re} audition)
3. *Léonore*, ouverture (n^o 3)..... Beethoven.

4. *L'Etranger* (action musicale), introduction symphonique du 2^e acte (1^{re} audition)..... V. d'Indy.
5. *La Sieste* (d'après Namouna), 1^{re} aud. Ed. Lalo.
6. *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg* (Fragments du 3^e acte)..... Wagner.

AVIS DU P.-L.-M. — Relations entre l'Allemagne du Nord et la Côte d'Azur par Belfort-Lyon.

Train de luxe « Riviera-Express » composé de wagons-lits, d'un wagon-restaurant et d'un wagon-salon spécialement réservé aux voyageurs circulant entre Lyon-Brotteaux et Vintimille.

Ce train aura lieu trois fois par semaine jusqu'au 3 janvier 1904 inclus, les mardis, vendredis et samedis, au départ de Belfort et de Lyon — et jusqu'au 4 janvier inclus, les lundis, mercredis et samedis, au départ de Vintimille.

Il aura lieu tous les jours, à partir du 4 janvier, jusqu'à nouvel avis, au départ de Belfort et de Lyon ; à partir du 5 janvier, jusqu'à nouvel avis, au départ de Vintimille.

Ce train, qui constitue la relation de jour la plus commode et la plus rapide entre Lyon-Marseille-Nice et vice-versa, prend et laisse des voyageurs à toutes les gares d'arrêt.

Aller. — Départ de Berlin, 3 h. 5 soir ; Belfort, 5 h. 25 matin ; Bourg, 10 h. 10 matin ; Lyon-Brotteaux, 11 h. 38 matin ; Marseille, 4 h. 27 soir. Arrivée à Nice, 3 h. 3 soir ; Menton, 9 h. 4 soir.

Retour. — Départ de Menton, 9 h. 21 matin ; Nice, 10 h. 20 matin. Arrivée à Marseille, 1 h. 58 soir ; Lyon-Brotteaux, 6 h. 57 soir ; Bourg, 8 h. 33 soir ; Belfort, 1 h. 20 matin ; Berlin, 5 h. 20 soir.

Nombre des places limité. S'adresser, pour les retenir, aux agences de la Compagnie des Wagons-Lits.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Douze tireurs ont pris part, mercredi, au prix d'Hiver, gagné par MM. Castadère (26 m. 1/2), Brasseur (28 m.) et Asplen (21 m.), 6 pigeons sur 6.

Autres poules gagnées par MM. Perego, Haydon, C. Robinson.

Quatorze tireurs ont pris part, vendredi, au prix de Décembre, gagné par MM. Haydon (21 m.) et Brasseur (28 m.), 4 pigeons sur 4 ; troisièmes, MM. Asplen (21 m.) et Castadère (26 m.) 3 pigeons sur 4.

Autres poules gagnées par MM. Erskine, Mackintosh, Perego, C. Robinson.

Quatorze tireurs ont pris part, hier lundi, au Prix de Noël, gagné par MM. Mackintosh et Thellusson. 10 sur 10 ; troisième, M. Butler, 9/10.

Autres poules gagnées par MM. Castadère, Erskine, Asplen, Merton.

Mercredi 23 décembre. — Prix du Stand (handicap), 500 francs.

Samedi 26 décembre. — Prix Lonhienne (handicap), 500 francs.

Lundi 28 décembre. — Prix Soragna, 500 francs.

Mercredi 30 décembre. — Prix de Janvier (handicap), 500 francs.

Samedi 2 janvier 1904. — Prix Briasco, 500 francs.

Lundi 4 janvier. — Prix Verdavaine (handicap), 500 francs.

Mercredi 6 janvier. — Prix Saint-Trivier (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 8 janvier. — Prix Gajoli, 1,000 francs.

Lundi 11 janvier. — Prix Curling (handicap), 2,000 fr.

Mercredi 13 janvier. — Prix Hall (handicap), 1,000 fr.

Vendredi 15 janvier. — Prix Journu, 1,000 francs.

Lundi 18 janvier. — Prix Moncorgé (handicap), 2,000 fr.

Mardi 19 janvier. — Prix des Myosotis (handicap), 1,000 francs.

Jeudi 21 janvier. — Prix des Hortensias, 1,000 francs.

Samedi 23 janvier. — Prix H. Grasselli (handicap), 1,000 francs.

Lundi 25 janvier. — Prix de l'Adour (handicap), 2,000 fr.

Mardi 26 janvier. — Prix Pellier-Johnston, 1,000 fr.

Jeudi 28 et vendredi 29 janvier. — Grande Poule d'Essai, 3,000 francs et une médaille d'or.

Samedi 30 janvier. — Prix du Mireho (handicap), 1,000 fr.

Lettre de Paris

Paris, 21 décembre 1903.

Comme chaque année à pareille époque, les théâtres parisiens qui ont commencé par rouvrir leurs portes avec la reprise de leurs succès de la saison précédente, renouvellent maintenant leurs affiches et s'efforcent de donner la nouveauté sensationnelle de l'hiver. La semaine qui vient de s'écouler a été particulièrement féconde en « premières » intéressantes.

L'Ambigu, dont la salle a été superbement reblanchie et dorée à neuf, a visiblement voulu transformer également son vieux répertoire et, abandonnant les traditionnels mélodrames de la maison, a monté la *Citoyenne Cotillon*, une pièce attrayante et curieuse de MM. Ernest Daudet et Henri Cain, avec musique de scène de M. Charles Cuvillier. On s'est fort amusé aux aventures de la citoyenne Cotillon (une charmante artiste de l'ancien théâtre Feydeau) et de son bel amoureux le chevalier d'Harfeuil, rival du tout puissant Barras lequel, quoique berné pendant toute la pièce, finit par avoir le beau rôle, puisque, généreusement, il pardonne à ceux qui l'ont abominablement trompé. M^{me} Jeanne Granier a été étonnante dans le rôle principal, et son jeune camarade, M. Gautier, a été un amoureux plein de grâce et d'émotion. M. Dubosc a représenté Barras avec son talent très fin et très sûr.

Nous ne parlerons pas des deux représentations éphémères de l'*Oasis*, de M. Jean Jullien, monté au théâtre de l'Œuvre pour le plaisir des lettrés qui se plaisent aux pièces philosophiques, et arriverons immédiatement à la *Sorcière* de M. Victorien Sardou, qui a été un des gros morceaux de cette semaine dramatique.

Le point culminant de ce nouveau drame, magnifiquement représenté au théâtre Sarah-Bernhardt, est la comparution de la mauresque Zoraya, accusée de sorcellerie devant le tribunal de l'Inquisition. Elle s'est donnée par amour à don Enrique de Palacios, et les lois édictées par Ferdinand d'Aragon sont inflexibles : tout commerce entre chrétiens et musulmans sera puni, pour l'homme, du gibet, pour la femme, de l'*in pace*. Mais don Enrique est noble, chef des archers de la ville et, de plus, gendre du Gouverneur de Tolède, et si l'on entend perdre l'infidèle, il faut, malgré lui, sauver le croyant si bien apparenté. L'inquisiteur Ximénès n'est point pour s'embarrasser de si peu : il fera avouer à l'amante affolée que c'est grâce à ses sortilèges que don Enrique l'a aimée ; et, par ainsi, convaincue de sorcellerie, elle sera condamnée au bûcher, tandis que l'adoré sera rendu à la liberté.

Traité avec la maîtrise et le sens étonnant du pathétique que l'on sait et joué supérieurement par M^{me} Sarah-Bernhardt, une Zoraya d'ardeur admirable, et par M. de Max, un Ximénès d'allure surprenante, cet acte d'impression hardie, de composition habile et d'émotion violente, a, une fois de plus, fait acclamer le nom de l'auteur. A ce bulletin de victoire, il serait injuste de ne point faire figurer les noms de M^{lles} Moreno et Dufrène, l'une attendrissante, l'autre très artiste, en des rôles épisodiques, de M. Decœur, qui, tout jeune, se dépense grandement, de M. Xavier Leroux, qui a souligné de musique plusieurs scènes du drame, et du peintre des décors, M. Ronsin.

* *

Il n'est pas trop tard pour parler de la sixième Exposition de l'Automobile et du Cycle. Le Grand Palais présente un spectacle magnifique, et vraiment, il est encourageant de voir comment les sports s'entraident et travaillent de concert au succès définitif. L'insuccès des dernières grandes courses, l'interdiction d'en organiser d'autres, tout au moins pour le moment, vont, il nous semble, aiguiller l'intéressante industrie de l'automobile vers sa véritable destination : le transport sur route. D'un autre côté, les courses de canots-automobiles ont ouvert une nouvelle voie et un nouveau débouché. Quant au cycle, il continue à gronder et à progresser. Les amateurs de sport à bicyclettes augmentent de jour en jour, la bécane est devenue un instrument indispensable à tous ; c'est ainsi que les déclarations ont été de 1,400,000 l'an dernier, ce qui représente plus de deux millions et demi de cyclistes.

Parmi les curiosités du Salon actuel de l'Automobile, il faut particulièrement noter le train exposé par le colonel Renard. On sait que cet officier, qui est un de nos plus savants aéronautes et qui dirige le Parc militaire de Chalais-Meudon, a fait récemment présenter à l'Académie des Sciences un mémoire sensationnel sur la locomotion sur route. La locomotive, usine génératrice de train dit : à propulsion continue, telle est en résumé cette découverte grosse de conséquence, si la réalisation pratique suit de près les expériences déjà faites.

Le but de l'invention, c'est de :

1^o Mettre le moteur en communication non pas électrique, mais mécanique avec les roues de tous les véhicules,

de façon à profiter de l'adhérence de toutes les roues, ce qui permet, avec une machine très légère, de conduire un train très chargé.

2° Disposer les attelages de façon que si le premier véhicule décrit une courbe, tous les véhicules décrivent automatiquement la même courbe comme s'ils étaient guidés par des rails et sans que le conducteur ait à s'en occuper.

La locomotive n'est pas tracteur, elle n'est qu'une usine de la force motrice, laquelle est distribuée à toutes les voitures du train.

Notre confrère *Le Matin* annonçait à ce sujet que, pour son train d'essai, le colonel Renard s'était servi d'une voiture de courses de Paris-Madrid. Le moteur capable de tirer les 1,500 kilos de la voiture à 72 kilomètres à l'heure, entraîne un train de 30 tonnes à 18 kilomètres.

C'est ce train d'essai qui est exposé au Salon de l'Automobile. S. L.

BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

La Société d'études et de correspondance internationale. — Le banquet annuel de la Société d'études et de correspondance internationale (*Internationalis Concordia*) a eu lieu samedi soir à Paris sous la présidence de M. d'Estournelles de Constant, président du groupe parlementaire de la paix, et de M. Girod, député de Seine-et-Marne, entourés de nombreuses notabilités et de représentants français et étrangers de sociétés littéraires et de sociétés pour la paix.

Au dessert, le docteur Aubeau, président de la Société, a prononcé un discours très applaudi. D'autres discours ont été prononcés par les représentants des sociétés d'Allemagne, de l'Amérique du Nord, de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Italie, de la Norvège, de la Russie, et enfin par M. Girod, député de Seine-et-Marne.

VARIÉTÉS

QUELQUES LIVRES D'ÉTRENNES

Voici le Jour de l'An qui est proche, c'est le moment de jeter un coup d'œil sur les livres d'étrennes nouvellement édités :

La Vieille France qui s'en va (1) par Charles GÉNIAUX. — Cette semaine, Victorien Sardou nous a montré une sorcière mauresque, qui envoûte des malades, les tue ou les guérit par mode de suggestions. Le nom était inconnu au seizième siècle, mais la chose existait. Nous le croyons, puisque M. Sardou l'affirme, et que jamais M. Sardou ne se trompe.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que « la sorcière », au sens où on l'entendait jadis, n'a pas totalement disparu. M. Géniaux vient d'en découvrir une en Bretagne. Et il nous la présente. Le docteur H. de Guestemberg lui a conté, en ces termes, les derniers méfaits qu'elle accomplit :

« Elle est née à Malensac, d'un père *rebouteux*, c'est-à-dire un empirique et charlatan qui soigne les paysans. Naïa, intelligente, possède une instruction assez développée. Son insensibilité au feu provient du truc employé par les saltimbanques mangeurs de flamme : un corps isolant déposé sur l'épiderme. Je la crois, en outre, une ventriloque habile. Des voix mystérieuses lui sortaient du ventre. Dans le pays, nous autres médecins, faisons une guerre à ces mégères, qui tuent beaucoup de malades par la persuasion. Permettez-moi cette anecdote personnelle : Je soignais un vieillard encore vigoureux, et auquel je donnais plusieurs années à vivre. Mais le malheureux avait un coquin de neveu qui soudoya Naïa, laquelle organisa une apparition nocturne.

— Tu mourras le dimanche des Rameaux, lorsque sonnera la troisième sonnerie de la grand'messe, dit-elle.

Le spectacle fut affreux. En vain je prodiguais mes meilleurs soins au pauvre vieux. Une terreur horrible le tenaillait, et il criait :

— Je ne veux pas mourir, docteur !

— Mais vous ne mourrez pas ! affirmai-je.

De minute en minute, sans qu'il fût possible au médecin d'établir un diagnostic certain de ce cas extraordinaire, le vieillard s'affaiblissait, en proie à une hallucination monstrueuse. Au premier coup de cloche, il sauta au cou du docteur :

— Par pitié ! je ne veux pas mourir, sauvez-moi !

Brutalement presque, je le persuadai qu'il vivrait encore des années, que j'en étais sûr ! Au second tintement il me lâcha, et, quand la troisième sonnerie retentit, le pauvre diable était mort, les yeux si dilatés de ce qu'il voyait de hideux, que j'eus beaucoup de peine à fermer ses paupières. »

Telle est Naïa — la sorcière bretonne. Je n'ose dire qu'elle n'ait pas encore plus d'une sœur dans notre pays de France. Au fond, on appelait « sorcière », au moyen âge, des personnes ou plus malicieuses ou moins ignorantes que la généralité des hommes vivant en ces temps barbares, et douées d'une force de volonté qui les faisait, à la fois, haïr et redouter d'eux. Il leur suffisait, pour tuer un de ces êtres faibles d'esprit, de lui annoncer qu'il allait cesser de vivre. L'imagination du malade entraînait en branle. Il était déjà à demi-mort. Toujours l'influence du moral sur le physique ! M. Ch. Géniaux a ingénieusement recueilli ces vestiges des vieux âges. Et, à défaut d'une haute valeur littéraire, son livre présente un assez vif intérêt de curiosité.

Les Brigands, par M. FUNCK-BRENTANO (1). —

Si nous avons conservé quelques sorcières, nous n'avons plus, je pense, de brigands. Entendez-moi bien. Le brigandage existe, dans la vie moderne, sous mille formes. Les cambrioleurs, les joueurs de bonneteau, quelquefois aussi les marchands, les banquiers... et les journalistes sont des brigands. Mais ils exercent leur métier dans l'ombre et le mystère. Ce ne sont pas des brigands de grands chemins. Mandrin et Cartouche, à la bonne heure. Ceux-là étaient pittoresques. Et nous louons l'érudit et spirituel M. Funck-Brentano de nous avoir conté leur histoire.

Qui n'a ouï parler de Cartouche et Mandrin ? Leur réputation s'est même répandue à l'étranger. En Allemagne, comme en France, on dit communément, quand on veut désigner un malfaiteur. « C'est un Mandrin », ou : « C'est un Cartouche ».

L'imagination populaire, qui a uni les deux noms, n'a pas tardé à établir, entre les deux personnages, le parallèle qui s'impose en pareille circonstance. si bien que Cartouche est devenu, pour elle, quelque chose comme le bon larron, tandis que Mandrin représente le brigand exécuté des puissants, mais secourable aux humbles et au menu peuple.

Les biographies populaires de Cartouche, qui ont été si souvent réimprimées, sont remplies de traits et d'anecdotes qui tendraient à lui assigner une place d'honneur dans le livre d'or de la charité. Un jour, Cartouche rencontre un bon vieux paysan avec sa vieille toute en pleurs : leur vache vient de mourir. Et le brigand, tout ému, leur donne aussitôt de quoi s'acheter non seulement une vache nouvelle, mais un petit veau par-dessus le marché.

Une autre fois — c'était pendant une nuit de décembre — Cartouche s'était introduit par le toit dans une maison où il espérait faire ample récolte. Il tombe dans une mansarde, où se trouve une jeune et jolie fille, travaillant sans feu, à la lueur vacillante d'une chandelle. Touché de tant de vertu, Cartouche, nous dit-on, s'empresse de s'en retourner par où il était venu, non sans laisser trois mille livres sur la cheminée pour servir de dot à la jeune ouvrière qui était presque trépassée d'émotion. On répète, enfin, l'histoire d'un jeune homme à qui son père prétendait interdire certain mariage. De désespoir, il était venu se présenter à Cartouche pour s'engager dans sa troupe. Et le bandit de ramener ce « fils de famille » à son papa et de tenir à celui-ci le discours que vous supposez et dont la conclusion fut le mariage du jeune homme avec celle qu'il aimait.

La vie véritable de Cartouche est moins édifiante. Elle comporte, cependant, de gracieuses aventures, celle-ci, entre autres, qui se rattache aux « débuts » du très sympathique malfaiteur. Sachez donc qu'à l'âge de vingt ans, Louis-Dominique Cartouche, déjà fort adroit de ses mains, s'éprit d'une petite lingère en boutique, jeune encore, bien que plus âgée que lui. Lisette était jolie, — jolie et coquette. Il lui fallait des rubans et des chapeaux, et du velours pour ses jupons, et des dentelles pour son corsage, et des bijoux parmi les dentelles.

Cartouche était très fier ; c'est un des traits les plus marqués de son caractère. Et il supportait avec peine la pensée de ne pouvoir offrir à cette demoiselle toutes les satisfactions qu'elle ambitionnait.

Cartouche se souvint alors de son adresse à la tire ; et rubans, bijoux, dentelles et fanfreuches de tomber entre les doigts de Lisette, comme d'une corne d'abondance :

« Le père Cartouche, un honnête homme de tonnelier, ne fut pas long à s'étonner d'entendre tinter tant d'écus dans la poche de son garçon, de le voir se promener par la ville attifé comme un prince, en compagnie d'une lingère parée comme une dame de la cour. Il se mit aux aguets et ne tarda pas à découvrir le secret de la baguette magique.

« Le bonhomme ne plaisantait pas. Il y avait alors, dans Paris, une maison de correction destinée aux jeunes gens dont les familles avaient à se plaindre ; c'était la prison de Saint-Lazare. Des lettres de cachet y envoyaient les mauvais sujets, qui y étaient fort durement traités. »

C'est ainsi que le tonnelier obtint un « ordre du roi » pour y faire écrouer le jeune amoureux, et il pria, un beau matin, Louis-Dominique, qui ne se doutait de rien, de l'accompagner du côté du faubourg Saint-Denis.

Notre héros, très innocemment, suivait son père, les mains dans ses poches, quand subitement certains propos, tenus la veille par le vieux tonnelier, vinrent traverser sa rêverie ; le chemin qu'il suivait lui parut tout à coup avoir une issue détestable, et ses appréhensions se transformèrent en certitude, quand il aperçut, à l'angle de la rue, les murs sales et noirs et la lourde porte de la prison. Cartouche se sentit alors pris de certain besoin irrésistible dont la satisfaction réclamait un moment d'isolement. Le père acquiesça ; Cartouche disparut derrière le mur. Son père l'attendit. « Attendez-moi sous l'orme ! »

Louis-Dominique trouva refuge dans un cabaret borgne de la Cité. Il ne revit plus ni son père ni ses frères et sœurs. Son destin était fixé.

Voilà pour le bon Cartouche. Quant à l'honnête Mandrin, je n'ai plus assez de place pour vous tracer son portrait. Et je vous renvoie au livre de M. Funck-Brentano.

La Parisienne par l'Image, par MM. René Baschet et Jean Robiquet (1). — Cette publication, charmante et considérable, est aujourd'hui achevée ; et elle forme un des volumes les plus séduisants qui se puissent voir. Songez que trois siècles d'élégance, de beauté, sont enfermés en ces cinq cents pages ! Que tous les maîtres de la peinture, de la gravure, du pinceau, du burin, y figurent, représentés par leurs chefs-d'œuvre ! Imaginez une galerie où l'on admirerait, côte à côte, Abraham Bosse et Forian, Watteau et Willette, Fragonard et Gavarny, Baudouin et Devéria, Boilly et Grévin, et cent autres artistes illustres : les Eisen, les Moreau le Jeune, les Chardin, les Boucher, que sais-je ? Tout ce que la France a produit d'exquis, de pimpant, de voluptueux. Ces planches galantes frôlent — quelques-unes au moins — la grivoiserie. Aucune n'atteint à la grossièreté. Et c'est en cela, sans doute, que s'affirme la supériorité de notre race. Les mêmes sujets, traités par des mains étrangères, offenseront la pudeur. Ici, ils éveillent à peine l'inquiétude. En les regardant, on sourit, on n'est pas embarrassé. L'esprit — qui les enveloppe — sauve leur audace. Remercions M. René Baschet de nous avoir imprimé, encadré, arrangé avec tant de grâce ces merveilles. et M. Jean Robiquet de les avoir commentées d'une plume si légère.

(1) René Baschet, éditeur ; volume relié, 25 francs.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 20 Décembre 1903

CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Gare,	sable.
— b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	—
MENTON, b. Caterina, it., c. Galatolo,	vin.

Départs du 13 au 20 Décembre 1903

— b. Ville-de-Marseille, fr., c. Gare,	sur lest.
CANNES, b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	—
CASTIGLIONE della PESCAIA, Caterina, it., c. Galatolo,	—

(1) Mame, éditeur ; broché 3 fr. 50 c.

(1) Hachette, éditeur ; broché, 15 francs.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Charles RICCI**, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 23 décembre courant, à 2 heures et demie du soir, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics, s'il y a lieu.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la veuve **JAMBOIS**, en son vivant commerçante à Monaco, dont la succession a été déclarée vacante par jugement du 11 août dernier, qui n'auraient pas encore produit leurs titres de créance, sont invités à le faire dans la huitaine de ce jour, sous peine d'être fort-clus.

Le Curateur : A. Cioco.

AVIS

Les créanciers du Sieur **Charles LEMOINE**, chemisier, demeurant à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le 8 janvier prochain, à deux heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce. Monaco, le 21 décembre 1903.

Pour le Greffier en chef :
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers du Sieur **Ange ARMANDO**, boulanger à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le 12 janvier prochain, à deux heures et demie du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce. Monaco, le 22 décembre 1903.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers du Sieur **Louis RUBINO**, marchand de vins à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le 12 janvier prochain, à trois heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce. Monaco, le 22 décembre 1903.

Pour le Greffier en chef :
A. Cioco, C. G.

Etude de M^e **CARRIÈRE**, licencié en droit, notaire à Monaco.

Suivant acte passé devant M^e Carrière, notaire à Monaco, le 9 décembre 1903, confirmé par un autre acte passé devant le même notaire, le 21 du même mois, **M. Charles ANSAUME** a vendu à **M. Louis BRIEULE** le fonds de commerce de limonadier-restaurateur, qu'il exploitait à Monaco, avenue de la gare, n° 5, sous la dénomination de *Brasserie Moderne*. Faire opposition, dans la huitaine, en l'étude de M^e Carrière.

CARRIÈRE, Notaire.

Cabinet de M^e **KUNEMANN**, avocat à Monaco

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES (après faillite)

Il sera procédé, le mercredi vingt janvier dix-neuf cent quatre, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco, et devant monsieur Maréchal, juge du siège, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une

MAISON DE RAPPORT

située à Monaco, quartier de la Condamine, rue Saige.

DÉSIGNATION :

Une maison de rapport, sise à Monaco, quartier de la Condamine, couvrant une superficie de terrain de cent soixante-trois mètres carrés environ, portée au plan cadastral de la Principauté sous le numéro 325 P, section B, et confinant de l'est à la rue Saige ; de l'ouest à la maison Pastré, avec laquelle le mur est mitoyen, du midi à une rue la séparant du Théâtre des Variétés, et du nord à une cour appartenant au sieur Eugène de Millo, et partie à ce dernier.

Cette maison est élevée sur trois caves, d'un rez-de-chaussée divisé en deux écuries et un grand magasin, passage et escalier non compris, et trois étages divisés chacun en trois appartements dont deux de deux chambres et une cuisine et un de une chambre et une cuisine. Elle prend son entrée par la rue du Théâtre. La façade, rue Saige, est percée, au rez-de-chaussée, de deux portes de magasin et d'un porche donnant accès à la cour du sieur de Millo. Au premier étage, de trois fenêtres, et à chacun des deuxième et troisième étages également de trois fenêtres avec celle du milieu en balcon. La façade du côté de la rue du Théâtre est percée au rez-de-chaussée de la porte d'entrée et de deux portes d'écuries, et à chacun des trois étages de cinq fenêtres et d'une petite fenêtre pour le water-closet. Deux autres fenêtres éclairent en outre l'escalier. La façade donnant dans la cour de Millo est percée à chaque étage du côté nord de deux fenêtres, dont une éclaire l'escalier, et du côté est d'une fenêtre et d'une autre petite fenêtre éclairant le water-closet.

Cette maison produit un revenu annuel de quatre-mille deux cent francs.

Tel, au surplus, que ledit immeuble s'étend, se poursuit et se comporte, avec toutes ses aisances, atténuances et dépendances, droits de mitoyenneté et autres, sans qu'il soit rien exclu, ni réservé, mais sans aucune garantie à ce sujet. Le poursuivant n'entendant transmettre que les droits tels que les tenait le sieur ARROBIO, soit de son titre, soit de la loi, soit même de l'usage des lieux, rien de plus, rien de moins.

FAITS :

L'immeuble sus-désigné est mis en vente à la requête de monsieur **Lazare-Sixte Raybaudi**, greffier en chef près le Tribunal de Monaco, agissant en qualité de syndic et au nom de l'union des créanciers de la faillite ARROBIO, contre le sieur **Charles ARROBIO**, commerçant, demeurant à Monaco, pris en sa qualité de failli.

Cette vente, autorisée par ordonnance de monsieur **Maréchal**, juge-commissaire de la faillite, du 14 novembre dernier, enregistrée, a été ordonnée par jugement du Tribunal Supérieur en date du 27 dudit mois, aussi enregistré.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par M^e **Ed. KUNEMANN**, avocat, et par lui déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, après enregistrement.

MISE A PRIX :

Outre les clauses et conditions du cahier des charges, l'immeuble ci-dessus désigné sera exposé aux enchères, sur la mise à prix, fixée par le jugement sus-énoncé, de **quarante mille francs**,..... ci **40,000 fr.**

PURGE DES HYPOTHÈQUES LÉGALES :

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de procédure Civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Monaco, par l'avocat soussigné, le dix-huit décembre 1903.

Signé : **Ed. KUNEMANN.**

Dûment enregistré.

APPICHAÏE BÉRENGER MONACO

PARFUMERIE DE MONTE CARLO NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur
FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO
Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM
Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.
EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.
Lotions et Brillantines pour la tête.
EXTRAIT DE CANTHARIDES
Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.
HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES Eugène VÉRAN

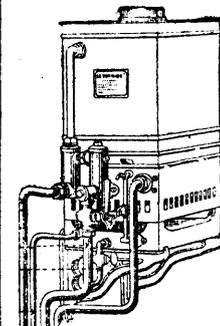
Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

PLOMBERIE (EAU et GAZ) Henri CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



INSTALLATIONS COMPLÈTES pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Eclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.

"Le Torride"
Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

1903	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
15	768.8	767.8	767.6	767.9	768.4	10.5	11.6	11.1	10.4	9.5	74	Ouest.	Beau, nuageux.		
16	64.2	63.8	62.2	62.2	61.8	10.8	11.6	11.4	11.2	10.5	75	Est.	Pluie.		
17	64.2	64.5	64.4	64.5	64.2	11.2	12.1	11.8	11.5	11.2	83	—	—		
18	63.2	63.5	63.8	64.2	64.8	12.2	14.2	13.5	12.1	11.5	76	Nord-Est.	Nuageux.		
19	70.2	70.2	69.8	69.7	69.8	12.3	14.2	14.2	13.2	12.8	72	Est.	—		
20	70.2	69.5	69.1	69.2	69.5	13.8	15.1	14.2	13.8	13.1	71	Est fort.	Pluie.		
21	68.2	69.8	71.2	73.2	74.8	13.2	14.5	14.2	14.2	12.1	74	Ouest.	Beau, nuageux.		
DATES		15	16	17	18	19	20	21							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	11.6	11.8	12.1	14.2	14.2	15.1	14.5	14.5	14.5	14.5			
		Minima.	9.5	9.2	10.2	11.5	12.5	13.1	10.8						
												Pluie tombée : 18 ^{mm} 6			